

Mise en ligne : 25 février 2022.
Dernière modification : 27 mars 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

BANQUE FONCIÈRE MÉTROPOLITAINE ET D'OUTRE-MER, Paris (1928-1931)

Émanation de la Compagnie mobilière parisienne et coloniale

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Moparco.pdf

et de Jacques Menasché et Cie

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Jacques_Menasche.pdf

Petites et grandes rumeurs

(*La Rumeur financière*, 21 septembre 1928)

La Banque Teixeira de Mattos, à Amsterdam, vient de fonder, avec le concours d'une banque belge et de plusieurs banques françaises, la « Banque foncière métropolitaine et d'outre-mer ». Le capital est actuellement de 10 millions mais pourra être porté dans la suite à 100 millions de francs.

BANQUE FONCIÈRE MÉTROPOLITAINE ET D'OUTREMER

(*L'Information financière, économique et politique*, 25 septembre 1928)

On annonce, la constitution, sous ce titre, d'une banque ayant pour objet de répondre aux besoins de crédit des propriétaires fonciers et immobiliers.

Le capital de cet établissement est de 10 millions, le conseil étant autorisé d'ores et déjà, à le porter à 100 millions. Il comporte 20.000 actions (dont 4.000 à vote plural souscrites par moitié par la Compagnie mobilière parisienne et coloniale* et par la maison Jacques Ménasché et Cie. Les deux catégories d'actions ont des droits identiques dans la répartition des bénéfices. Il a été créé, en outre, des parts de fondateur qui recevront. 30 % des super-bénéfices. La banque sera autorisée à émettre ses propres obligations jusqu'à concurrence de cinq fois son capital social.

Le premier conseil d'administration est ainsi composé : MM. Charles Fabri, Gerrit Kreyenbroeck, Jacques Menasché, René Théry, Jacques Duboin, Édouard Julia et Alexandre Bungener ¹. Le conseil pouvant comprendre jusqu'à quinze administrateurs, d'autres nominations auront lieu très prochainement.

¹ Alexandre Bungener (Levallois-Perret, 13 déc.1886-Paris XVI^e, 8 juin 1943) : fils de Lucien Bungener (1858-1937), Suisse, associé de la maison de banque Odier, Bungener et Cie, administrateur de la Société agricole et industrielle de l'Ogooué, gros actionnaire de la Compagnie algérienne, et d'Henriette Bonzon. Naturalisé français le 15 janvier 1908. Marié en juin 1918, rite protestant, avec Hélène Amez-Droz. Sous-directeur, puis directeur de la Banque nationale de crédit (1919-1923). Administrateur des Brasseries de la Meuse (1921) et de la Grande Brasserie de Kérinou (1925). Associé de la Banque Raoul de Lubersac : administrateur de la Compagnie française de placement (juin 1928), de la Banque foncière métropolitaine et d'outremer (sept. 1928), de la Société française de la Mélanite (1931), de la Société des laques et matières plastiques (avril 1932), du Filastic (juin 1932), de la Banque de l'Union parisienne (1934) — son représentant à la Compagnie française de Tramways et d'éclairage électriques de Shanghai (1935) et chez Petrofina —, de Pathé-Cinéma (1939). Associé de la Société immobilière Villiers-Ampère.

CONSTITUTIONS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 octobre 1928)

— Banque foncière métropolitaine et d'outre. — Capital 10 millions divisé en 20.000 actions de 500 fr. Siège social à Paris, 6, rue de La-Rochefoucauld. Conseil d'administration : MM. Duboin, Fabri, Julia, Kreyenbroeck, Ménasché, Théry. Statuts déposés chez M^e Dufour, notaire à Paris. — *Gazette du Palais*, 7 oct. 1928.

Le financement des crédits à moyen et à long terme aux entreprises industrielles
(*L'Économiste européen*, 31 mai 1929)

.....
la Banque foncière métropolitaine et d'outre-mer, au capital de 10 millions de francs, patronnée par la Compagnie mobilière parisienne et coloniale et par de grands établissements de crédit, a été constituée tout dernièrement à des fins analogues, plus particulièrement dirigées vers l'industrie du bâtiment.

Crédit mobilier français
Exercice 1928-1929

(*L'Information financière, économique et politique*, 4 décembre 1929)

(*Le Journal des chemins de fer*, 5 décembre 1929)

(*L'Économiste européen*, 6 décembre 1929)

(*La France*, 12 décembre 1929)

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Credit_mobilier_frs.pdf

Avec d'autres établissements, la société a concouru à la formation ou à la réorganisation d'importants groupements, tels que ... la Banque foncière métropolitaine et d'Outremer...

(*Archives commerciales de la France*, 25 mars 1931)

PARIS. — Dissolution. — 25 février 1931. — Soc. dite BANQUE FONCIÈRE MÉTROPOLITAINE ET D'OUTRE-MER, 6, La Rochefoucauld. — Liquid. M. Leblanc ². — 25 février 1931. — *Gazette du Palais*.

RÉPARTITIONS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 19 juin 1931)

Banque foncière métropolitaine et d'Outre-Mer (en liquidation). — Troisième répartition de 100 fr. par action.

² Probablement Claude-Maurice Leblanc : fils de l'auteur des *Arsène Lupin* et gendre de Jacques Menasché. Ingénieur E.C.P.

ANNONCES LÉGALES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 mars 1932)
(*Le Journal des finances*, 18 mars 1932)

Remboursement

Banque foncière métropolitaine et d'outre-mer. — Cinquième versement de 9 % à partir du 17 mars 1932.

BANQUE FONCIERE METROPOLITAINE ET D'OUTRE-MER (en liquidation)
(*Le Journal des finances*, 7 octobre 1932)

Paiement le 7 octobre d'un sixième versement de 6 %, soit 30 francs, à titre de remboursement du capital.
